



LEGTA PAU MONTARDON

Aux futurs élèves de 2de GT,

Montardon, le 27 juin 2025,

Votre enfant est affecté au LEGTA de Pau Montardon et nous vous remercions d'ores et déjà de votre confiance envers notre établissement. Cette affectation est ce que je souhaite le début d'une belle aventure pour votre enfant et vous-même au sein de l'AgroCampus64 !

La phase d'affectation qui se termine laisse la place à la phase d'inscription. Le dossier doit être déposé complété dans l'établissement **les 30 juin, 1 et 2 juillet de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00** ce qui validera définitivement son inscription.

Les différentes pièces de ce dossier (cf liste au dos de ce courrier) sont téléchargeables directement sur le site internet www.agrocampus64.fr rubrique infos pratiques (bandeau en haut). <https://agrocampus64.fr/legta-pau-montardon-infos-pratiques/>

J'attire votre attention sur trois points :

- Le numéro INE « identifiant national élève » attribué à l'entrée en 6^{ème} ou sur les bulletins scolaires est OBLIGATOIRE, merci de le renseigner.
- Le certificat de scolarité 2025/2026 vous sera remis le jour de la rentrée et il vous reviendra de le dupliquer pour les divers organismes le réclamant.
- Tous les élèves de seconde participeront le 02 septembre à une journée « Agrocamp's ». Ce temps d'accueil a pour objectif de proposer aux élèves de participer à des activités spécifiques dans un objectif de découverte et de cohésion. Ainsi vous trouverez dans le dossier un document où vous devrez classer par ordre de préférence les différents Agrocamp's proposés de 1 à 11.

En tant que parents, vous jouez un rôle essentiel pour la scolarité de vos enfants mais aussi pour la vie et le fonctionnement de l'établissement. Une fédération de parents d'élèves fédère les forces vives et permet votre représentation. N'hésitez pas à la contacter et à vous renseigner directement auprès d'elle lors de la phase d'inscription.

Les dates et horaires de rentrées sont fixés ainsi :

LUNDI 1er SEPTEMBRE 2025 : Secondes Générales et Technologiques

- 8h30** Accueil, vérification administrative, installation des élèves à l'internat.
- 10h** Réunion générale avec les familles à l'amphithéâtre.
- 12h** Déjeuner pour les élèves
- 14h** Temps d'accueil

Dans l'attente de vous retrouver ou vous rencontrer en septembre, je vous souhaite un bel été et de très bonnes vacances.

La proviseure adjointe,

Sandrine MIRASSOU



PIECES A FOURNIR : (les autres pièces, règlement intérieur, notes d'informations...seront consultables en lignes dans la rubrique infos pratiques du site internet www.agrocampus64.fr, <https://agrocampus64.fr/legta-pau-montardon-infos-pratiques/>)

Pièces à télécharger, à compléter et à signer :

- Dossier d'admission dûment complété et signé (attention plusieurs signatures nécessaires).
- Fiche d'urgence.
- Fiche de santé.
- Coupon d'adhésion + Chèque de 20 € à l'ordre de l'Association Sportive du Lycée (**si adhérent à l'Association Sportive du Lycée**).
- Coupon d'adhésion + Chèque de 20 € à l'ordre de « Art'lequin » concernant l'Association Culturelle des élèves et étudiants.
- Bulletin d'adhésion à une des fédérations de parents d'élèves et/ou **bulletin de demande de manuels scolaires**.
- Le cas échéant un dossier de bourses à télécharger à la rubrique « Bourses »
- **Si vous souhaitez le prélèvement automatique pour le paiement de la pension :**
 - Autorisation dûment complétée et signée
 - Mandat de prélèvement SEPA dûment complété et signé avec RIB (**obligatoire**)
- Programme des Agrocamp's (activités obligatoires) : Retourner le document avec les 11 Agrocamp's classés de 1 à 11

Pièces à fournir :

- Attestation d'assurance responsabilité civile.
- Un exeat (certificat de fin de scolarité du dernier établissement fréquenté)
- Photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport **en cours de validité (Obligatoire)**
- Le cas échéant : ancien PAP, PAI ou PPS ou aménagements aux examens
- Le cas échéant, notification d'aide humaine ou technique : **nous contacter rapidement dans ce cas.**

PIECES A TELECHARGER POUR PRISE DE CONNAISSANCE :

- Règlement Intérieur
- Fiche « trousseau » qui contient également les numéros utiles
- Fiche transport
- Agrocamp's 2025